

Sophie ORBAN – Fondation Rurale de Wallonie



Impact de la politique de développement rural sur les Communes de la Province de Luxembourg



Fondation Rurale
de Wallonie

La FRW aujourd'hui, pour des villages vivants

Une ruralité à dimensions variables

Une réponse à une grave crise du monde rural

Une politique qui bénéficie d'un cadre réglementaire unique

Les grands principes du développement rural

La participation citoyenne

Impact de la politique de développement rural en Province de Luxembourg – des projets porteurs

01

La Fondation Rurale de Wallonie aujourd'hui,
pour des villages vivants

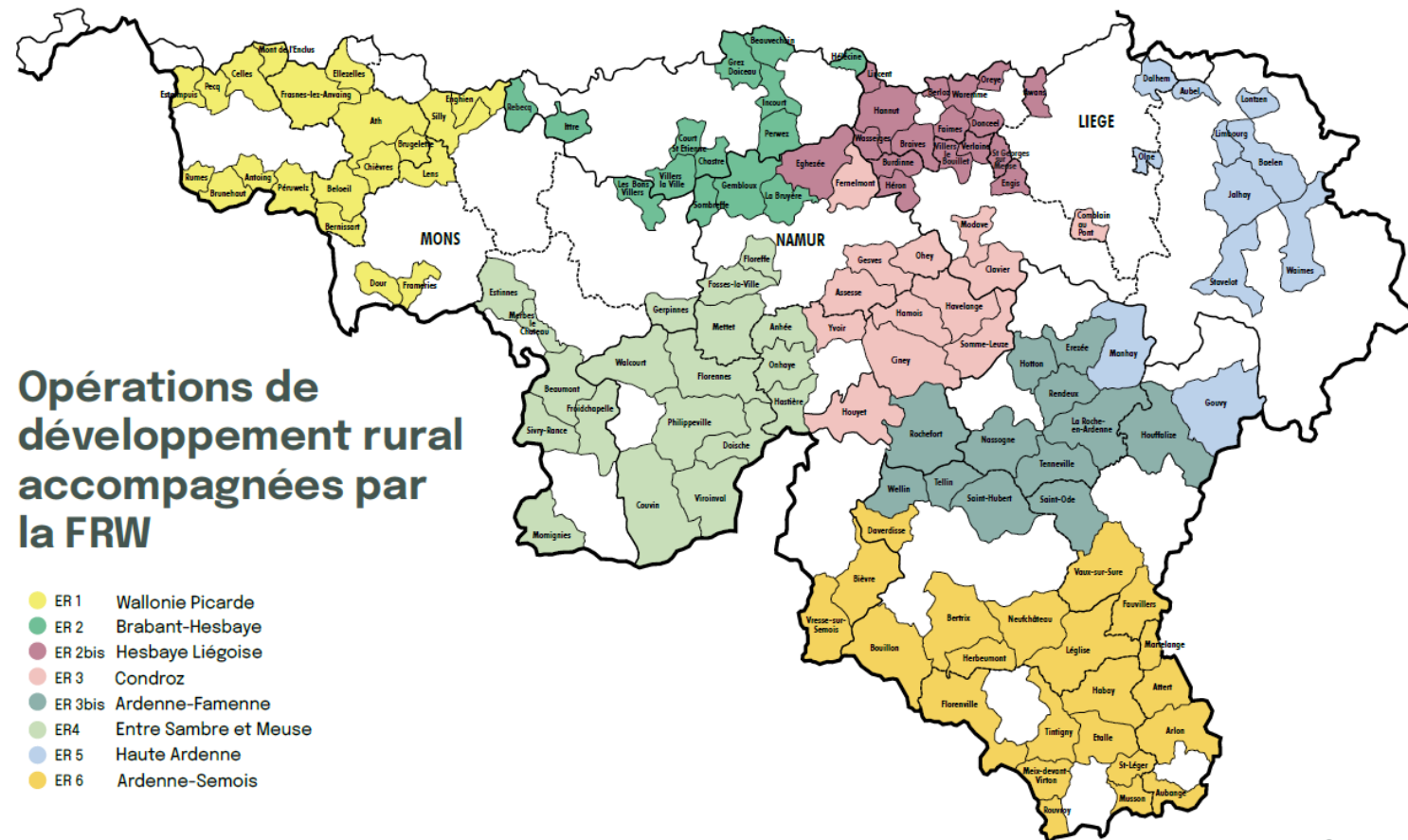
La Fondation Rurale de Wallonie



La Fondation Rurale de Wallonie

50 ans au service de la ruralité et de ses habitants

- un organisme privé, indépendant et pluraliste
- en charge de missions de service public :
 - › Accompagne 130 communes en ODR
 - › Interface Leader – 7 GAL en Province de Luxembourg
 - › Facilitateur Bois Energie pour le secteur public
 - › Expertises (aménagement du territoire, milieu rural, ...)
- encadre des projets économiques, sociaux, culturels, environnementaux pour le développement des régions rurales de Wallonie



Avril 2025

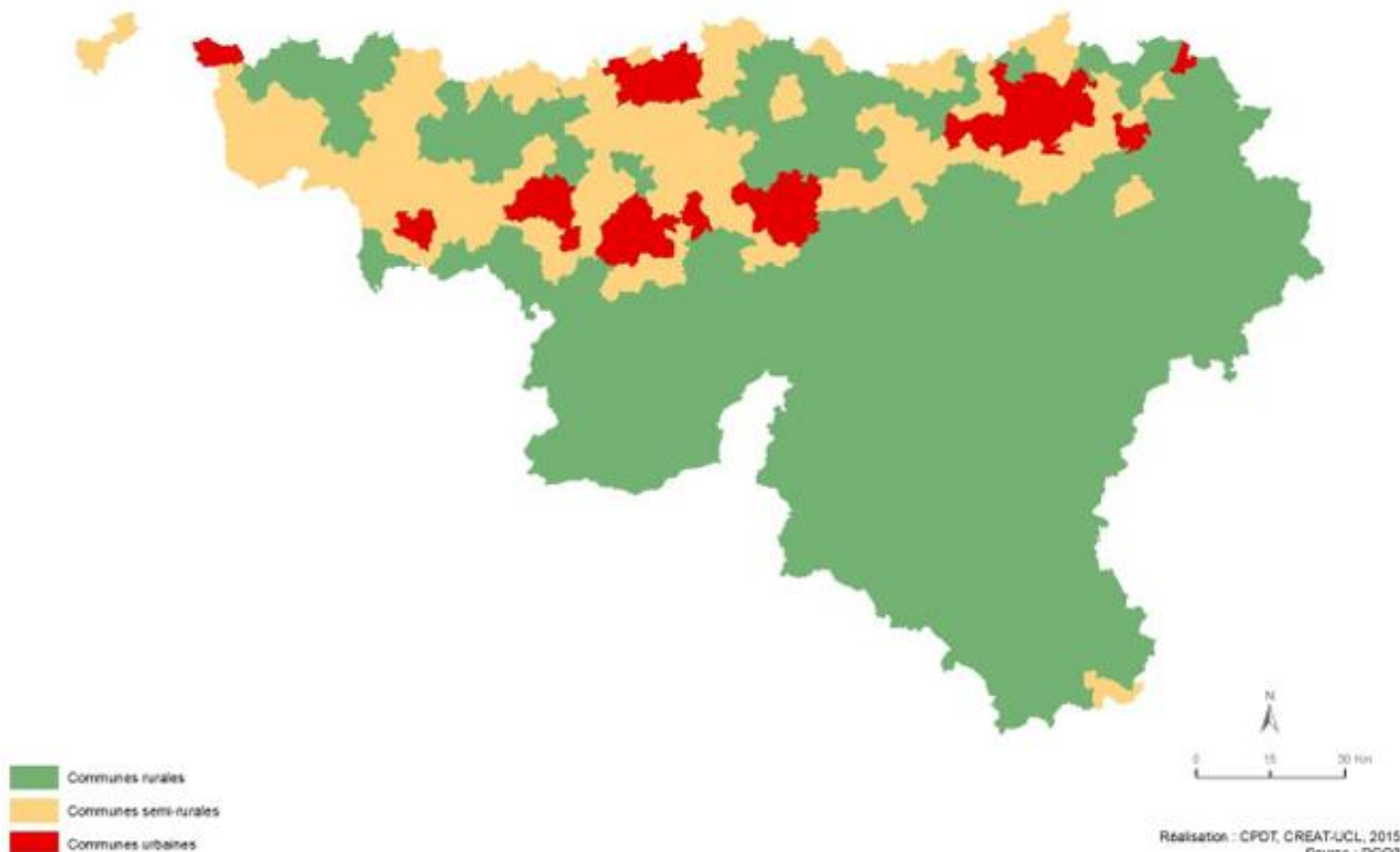
02

Une ruralité à dimensions variables

Contexte wallon

Wallonie

- › 148 communes rurales
- › 79 communes semi-rurales
- › 34 communes urbaines
- › Plus de la moitié de la superficie de la région wallonne est rurale.



Contexte luxembourgeois

Province de Luxembourg

- › 42 communes rurales
- › 1 commune semi-rurale (Aubange)

Identité rurale forte

- › Éloignement des pôles d'activités et des services
- › Emploi frontalier important
- › Ruralité plurielle

< 2.500 habitants

2.500-5.000 habitants

5.000-10.000 habitants

10.000-15.000 habitants

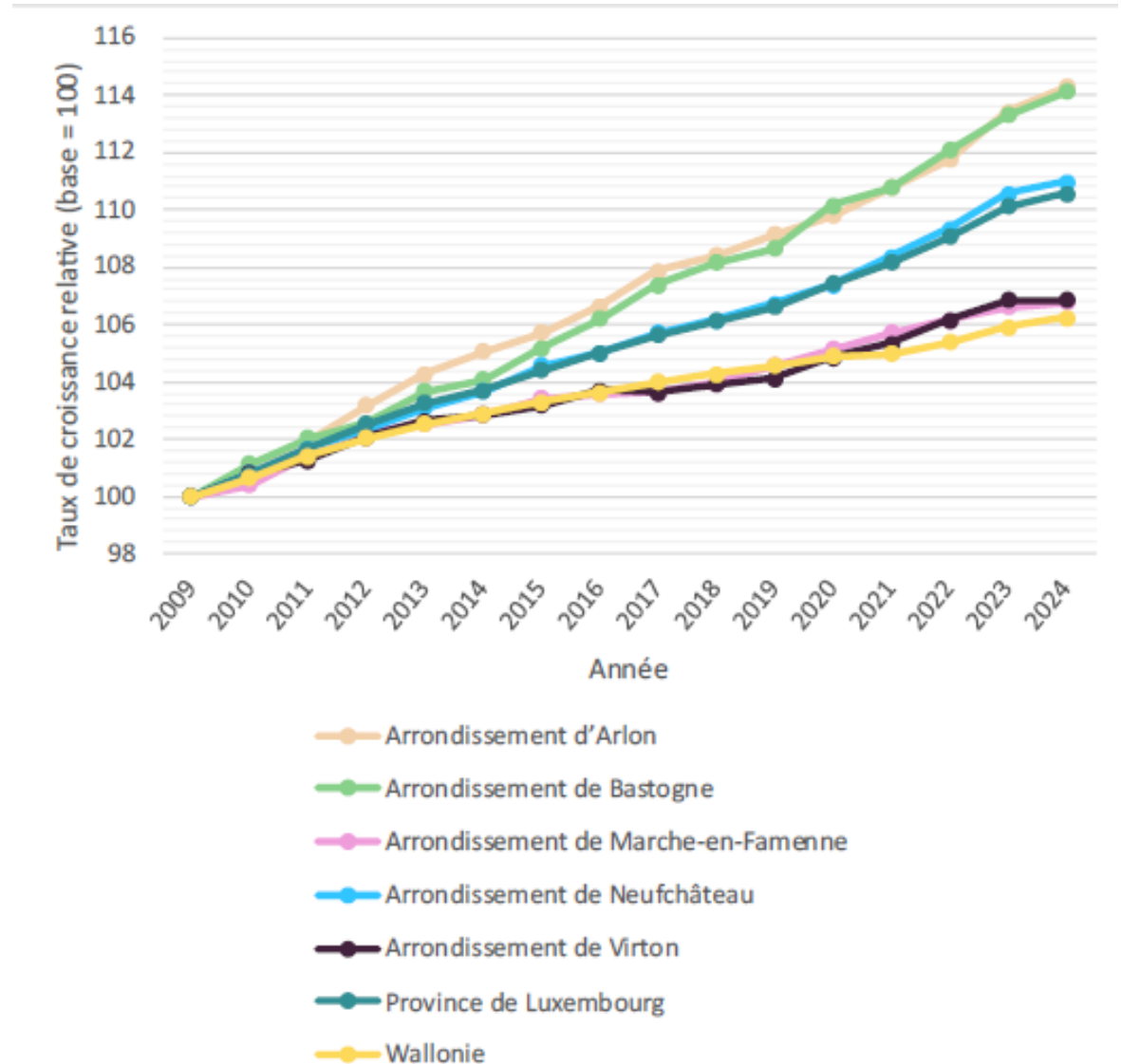
> 15.000 habitants



Contexte luxembourgeois

Emploi frontalier, vecteur de croissance démographique

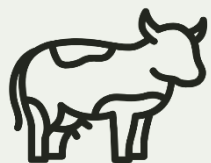
- › Inversion de la courbe démographique de l'après-guerre (population jeune >>> travail)
- › Le niveau de vie médian est supérieur au wallon. Le chômage est plus faible qu'ailleurs avec 5,6% en 2021.
- › Le Luxembourg belge enregistre moins de créations d'entreprise et un ratio d'emploi intérieur plus bas.



03

Une réponse à une grave crise
du monde rural

Les années 70



Agriculture

- ❑ en 1947, 34,3% de la population active
>>> En 1980, secteur primaire à 10%



Economie

- ❑ Une nouvelle économie se met en place dans les années 60 et 70 (usines de Champion, de la cellulose des Ardennes à Rouvroy ou l'Oréal à Libramont).
- ❑ 1977 : Fermeture des usines d'Athus >>> Drame économique
- ❑ Luxembourg belge, merveilleuse terre de vacances !



Mobilité

- ❑ La desserte ferroviaire se développe, principalement le long de la ligne 162.
- ❑ Insuffisance de la N4 >>> création des autoroutes E411 et E25 (inauguration 80s)

→ Exode rural

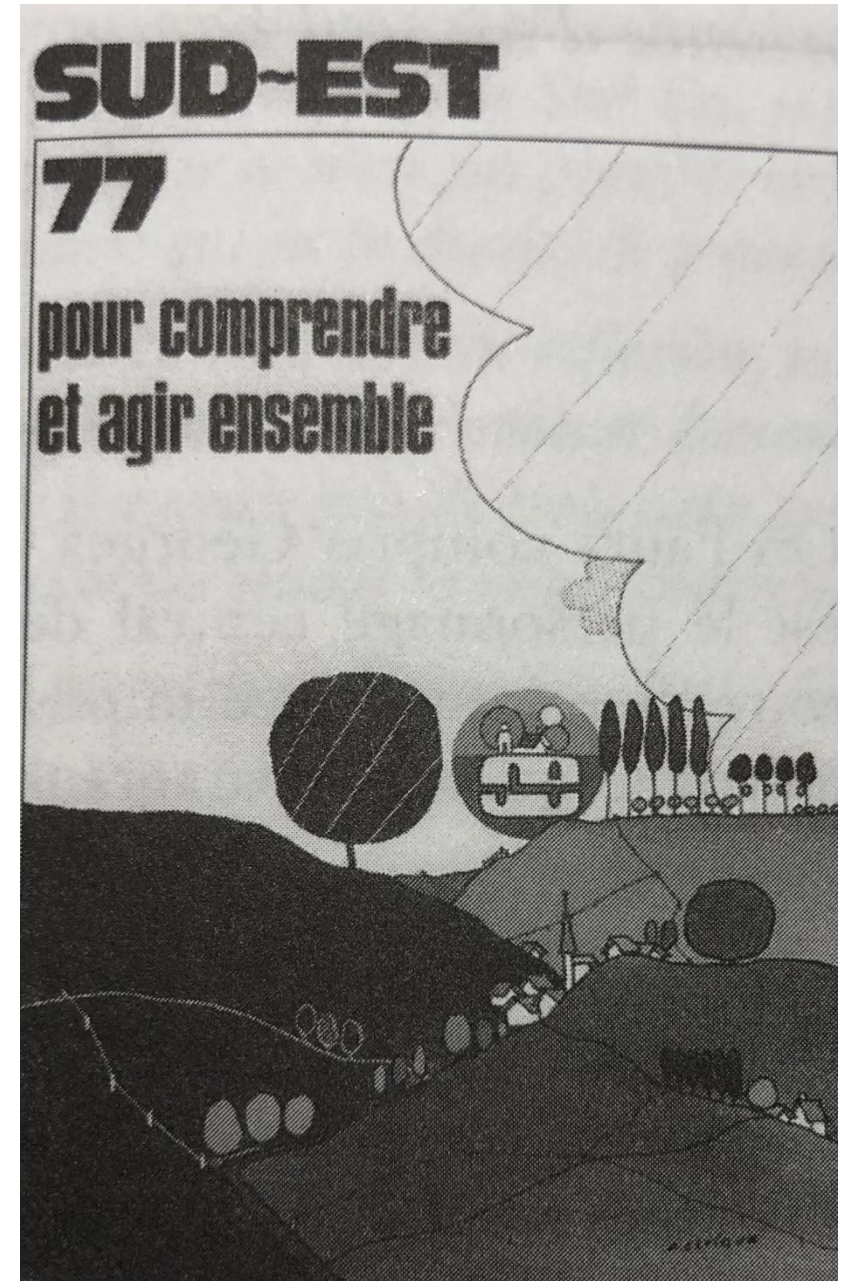
Les origines

1975 : Création de la Fondation du Sud-Est

- › Georges Christophe et Charles-Ferdinand Nothomb, en partenariat avec la FUL, qui vient de s'installer à Arlon
- Modèle de développement spécifique et opérationnel pour accompagner le développement des territoires ruraux et de la qualité de vie des habitants.

Livre Blanc

- › **Livre blanc : *Sud-Est 77, pour comprendre et agir ensemble***
 - 5 propositions pour encourager le développement d'une politique spécifique pour les régions rurales du Sud-Est de la Belgique.
 - Politique globale
 - Participation citoyenne (CLRR)



Premières actions 70s

3 expériences de rénovation rurale

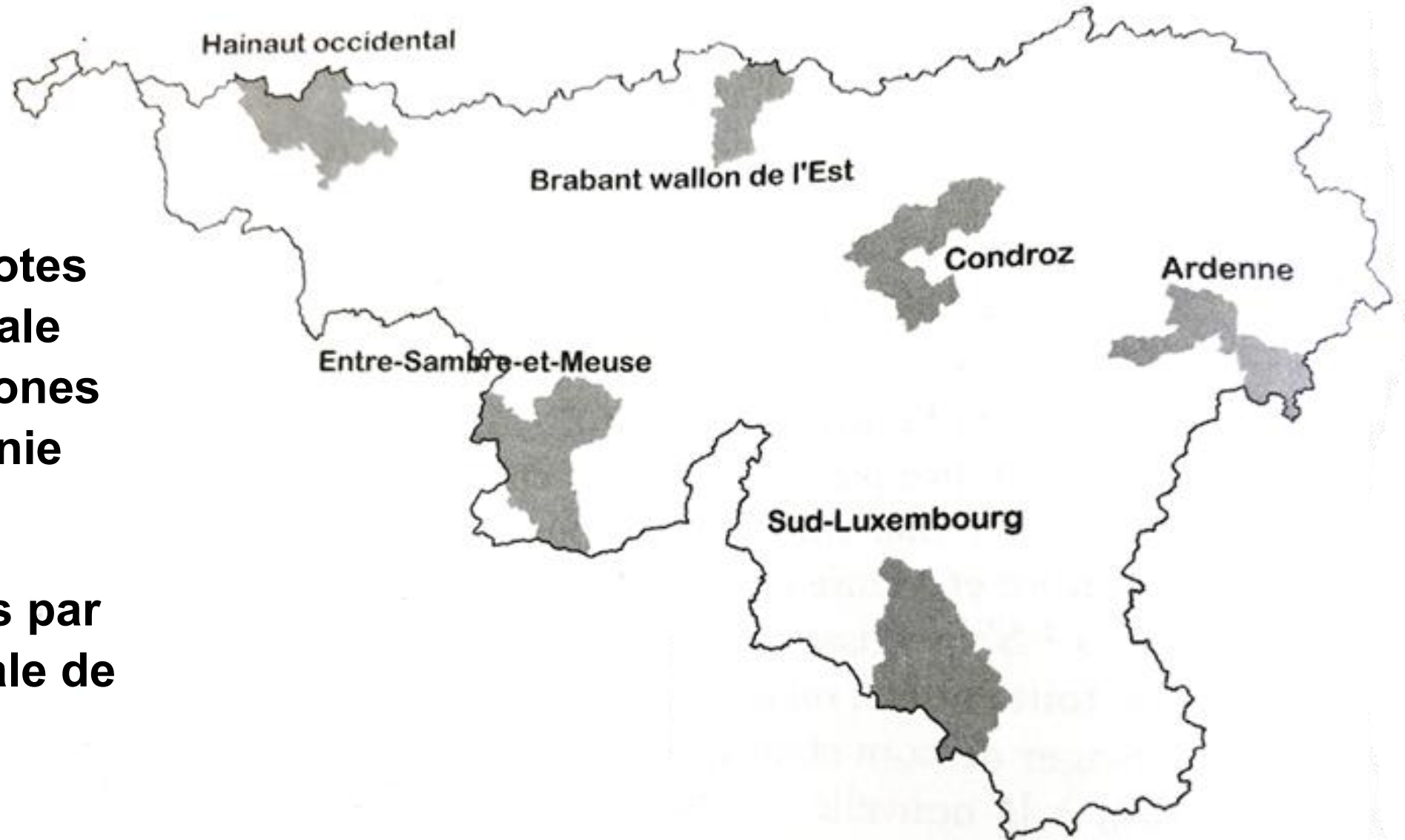
- › Attert et ses communes limitrophes,
- › le plateau de Bastogne-Bertogne - Houffalize
- › la région Ourthe-Amblève.



Premières actions 80s

**24 communes pilotes
en rénovation rurale
réparties en six zones
à travers la Wallonie**

**→ Accompagnées par
la Fondation Rurale de
Wallonie**



03

Une politique qui bénéficie
d'un cadre réglementaire unique

Cadre réglementaire

- › **Le texte du 4 juin 1987**
 - conditions d'octroi des subventions pour l'exécution des opérations de rénovation rurale

- › **Le décret du 6 juin 1991**
 - changement de paradigme : rénovation >>> développement
 - élargissement des possibilités d'action au bénéfice des territoires ruraux.

- › **Décret du 11 avril 2014**
 - grands axes du décret de 1991
 - + les nouveaux besoins des territoires ruraux
 - + les principes du développement durable.

04

Les grands principes du développement rural

Opération de développement rural

- › Une opération de développement rural est un **processus participatif**, mené par une **commune**, au service du **milieu rural**. Par ce processus, les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une **stratégie** pour leur territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie se basent sur un **diagnostic partagé** ...
- › L'opération aboutit à un ensemble coordonné **d'actions et de projets de développement global et intégré**, dans le respect des **caractères propres** de la commune, avec pour but **l'amélioration des conditions de vie des habitants** aux points de vue économique, social, environnemental et culturel.
- › L'opération concerne **l'ensemble du territoire de la commune**.

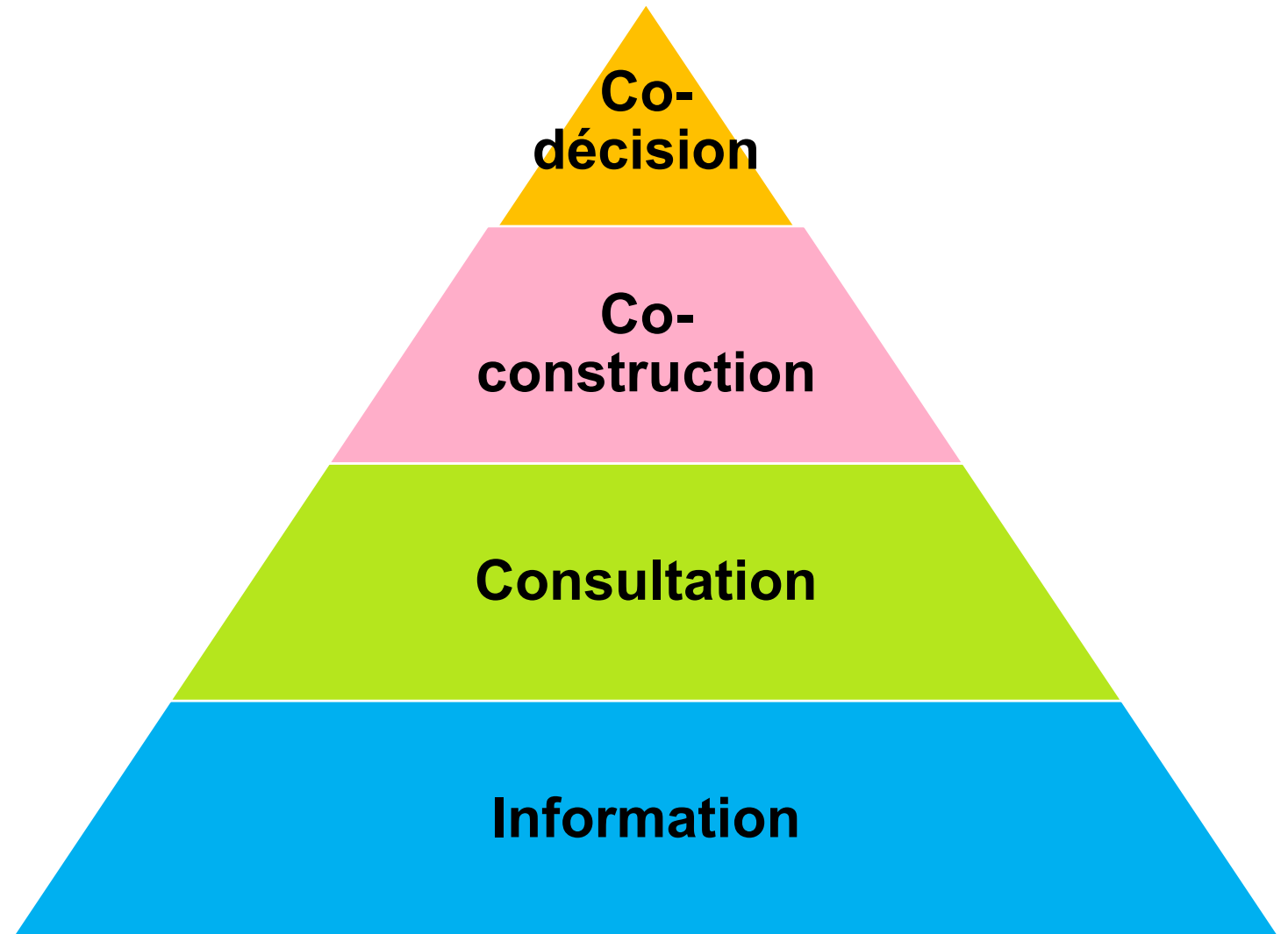
Programme Communal de Développement Rural

- 6 parties
 - › Analyse territoriale
 - › Participation citoyenne
 - › Diagnostic partagé
 - › Stratégie de développement
 - › Projets matériels et immatériels
 - › Tableau récapitulatif
- Approbation par le Gouvernement wallon, pour maximum 10 ans

05

La participation citoyenne

Niveaux de la participation



CLDR

Commission Locale de Développement Rural

- › Organe consultatif, avec élus et citoyens
- › Reflet de la diversité du territoire
- › Démocratie participative
- › Élaboration, mise en œuvre et suivi du PCDR



La CLDR et les villages

- › CLDR représentative
- › Sélection des projets selon des critères
- › Prise en compte des autres plans et programmes (SDC, PCS, PN, ...)
- › Programmation – priorités en concertation élus/citoyens
- › Choix raisonnés >>> réponse aux besoins selon le contexte
- › Activation des fiches matérielles >>> débat en CLDR
- › Mise en œuvre de fiches-projets immatérielles >>> visant l'ensemble de la commune

06

Impact de la politique de développement rural
en Province de Luxembourg :
des projets porteurs

L'aménagement et la création d'espaces publics

Aménagement de la place de la Gare à Bourcy



Aménagement du centre de Florenville

Phase 3A



Aménagement du centre de Florenville

Phase 3B



Aménagement du cœur de village de Chiny



Aménagement du village de Ny (Hotton)



L'aménagement ou la rénovation d'infrastructures et équipements visant la cohésion sociale et les services

Maison de village et placette à Namoussart (Neufchâteau)



Maison des associations à Wellin



Maison rurale l'Esperluette à L'église



Maison multiservices à Gérouville (Meix-devant-Virton)



Accueil des nouveaux habitants (Nassogne)



Dénomination des rues (Bertogne)



**La promotion, la création et le soutien de
l'emploi ou d'activités économiques**

Atelier rural à Martelange





Halle de Han (Tintigny)

**Centre de valorisation
des produits locaux et
atelier rural**



La rénovation, la création et la promotion de l'habitat

Justice de paix à Houffalize



Logements pour aînés



« Le Schiste » à Martelange



Maisonnettes à Musson

**La protection, l'amélioration et la mise en valeur
du cadre et du milieu de vie, en ce compris le
patrimoine bâti et naturel**

Restauration du lavoir de Thibessart, L'église



Observatoire des paysages à Rouvroy



Potagers de Sertomont (Houffalize)



**L'aménagement et la création de voiries,
de moyens de transport et communication
d'intérêt communal**

Autostop solidaire en Sud Luxembourg - rézo pouce



Voie lente transcommunale Daverdisse-Bièvre



Voie lente Baranzy-Signeulx (Musson)



07

Conclusion :
une politique de qualité de vie

Conclusions

- › Le développement rural est né en Province de Luxembourg.
 - >>> Toutes les Communes luxembourgeoises ont fait, font ou vont faire du développement rural
 - >>> Le développement rural a accompagné les changements dans la Province de Luxembourg, en donnant aux Communes des moyens pour renforcer leur convivialité et leur attractivité.
- › Caractère unique
 - › du cadre légal,
 - › de l'accompagnement des Communes,
 - › avec la force de la participation citoyenne.
- › La Commune est maître d'œuvre de son opération de développement rural

Conclusions

- › Politique ascendante, générant une dynamique locale et constructive, un dialogue démocratique
 - > sur l'ensemble du territoire.
- › Projets valorisant souvent l'existant, favorisant la polyvalence et la réponse à des besoins multiples.
- › Chaque village a ses propres besoins et enjeux
 - > stratégie globale définie par la CLDR
 - > choix raisonnés pour apporter une réponse adaptée et soutenable par la Commune.



**Merci
pour votre attention**



Fondation Rurale
de Wallonie

frw.be

Verger collectif d'Herbeumont

